

Rapport annuel du président de l'ATEM

Les conseils d'administration

Un premier conseil d'administration s'est tenu le 29 août 2014 pendant le colloque de Strasbourg. Il a fait un premier bilan du colloque en cours et a accepté l'admission de nouveaux membres : Stefano Biancu; Martial Kouame; Oranne de Mautort; Bruno Saintôt; Urbain Bitassa Waguena. Par ailleurs il m'a élu comme nouveau président ainsi que Cécile Renouard et Eric Gaziaux comme vice-présidents. La trésorière demeure Catherine Fino et le secrétaire Dominique Jacquemin. Je remercie le conseil d'administration pour sa confiance et assure l'association de mon attachement au développement de ses activités. L'ATEM est pour moi un lieu privilégié de dialogue théologique et de rencontre œcuménique qui nous est précieux à l'heure où les théologiens moralistes sont sollicités par les questions du monde, que ce soit la famille, l'écologie, la bioéthique ou les questions sociales. Je peux reprendre tels quels les propos de Jean-Daniel lors de son dernier rapport moral : « J'ai toujours goûté avec bonheur la liberté de parole qui présidait à nos échanges et la capacité à se laisser déplacer dans nos convictions théologiques et spirituelles. Mais en réalité, l'ATEM n'est pas un « club ». Elle n'est pas un cercle d'amis qui ont plaisir à se retrouver. Elle est au service des femmes et des hommes de notre temps, là où nous sommes, là où il y a des blessures, là où il y a des questions, là où se cherchent les voies de l'humain. C'est une tâche humble certes, mais qui réclame force et confiance ». Je souscris entièrement à cette déclaration et je la reprend pour moi. Je profite de l'occasion pour remercier Jean-Daniel, ainsi que Véronique Margron pour leur engagement au service de notre association.

Le conseil s'est réuni une seconde fois le 6 janvier à Paris, après la réunion du bureau. Lors de la réunion du CA, nous sommes revenus sur l'évaluation du colloque de Strasbourg en soulignant le grand intérêt et l'actualité du thème abordé (l'homme augmenté), la qualité des interventions. Nous nous sommes réjouis de la nouveauté représentée par les sessions parallèles prises en charge par les doctorants, ce qui ouvre nos échanges à la recherche en cours et nous fait connaître de jeunes chercheurs. Nous avons aussi noté la qualité de l'accueil, l'intérêt de l'unité de lieu, ainsi que le caractère intéressant de la visite et le plaisir de la soirée festive. Notre regret portait sur le nombre relativement réduit de membres de l'ATEM (27), heureusement compensé par nombre de doctorants. D'un point de vue financier, le colloque s'est soldé par un bénéfice de 500 euros qui ont été reversés à l'ATEM. Nous avons à nouveau chaleureusement remerciés les organisateurs du colloque Marc Feix, Karsten Lehmurler, et Marie-Jo Thiel.

Le Conseil s'est aussi penché sur la question difficile de l'avenir de la RETM. Cette revue avec laquelle nous avons un accord pour la publication des actes des colloques et où nous publions beaucoup d'articles connaît des difficultés de diffusion et le Cerf s'interroge sur son avenir. Mr Colossimo, directeur du Cerf avait souhaité me rencontrer avec Laurent Lemoine pour voir si un renforcement des relations entre l'ATEM et la RETM était envisageable. Après cette entrevue, où j'avais insisté pour dire que l'ATEM n'était certainement pas en capacité de prendre en charge cette revue, et où j'avais insisté sur l'intérêt de garder le lien de la revue avec l'actualité pour ne pas la transformer en une série de livres thématiques, le directeur du Cerf avait souhaité rencontrer le CA lors de sa réunion du 6 janvier pour voir quelles améliorations pourraient apporter à notre collaboration.

Enfinement Mr Colossimo n'a pas pu nous rejoindre mais le CA à la suite des indications de Laurent Lemoine a fait un certain nombre de propositions, en particulier inviter les membres de l'ATEM qui ne sont pas encore abonnés à le faire à un prix préférentiel, proposer d'inclure le prix du numéro spécial des actes du colloque dans l'inscription au colloque, contribuer à des dossiers dans la revue ou diffuser les travaux des journées d'étude, faire des liens dans le site de l'ATEM, etc. Pour l'instant nous n'avons pas pu avancer sur ces propositions mais il est certain que nous avons besoin de mieux faire connaître cette revue, la seule de théologie morale francophone, si importante pour nous. Laurent Lemoine m'a récemment informé que la direction du Cerf cherche à vendre cette revue à un autre éditeur plus spécialisé dans les revues (Dunod par exemple). Cette perspective reste préoccupante car elle montre le peu d'intérêt du Cerf pour la revue.

Le CA a également abordé le colloque de Trento et son programme en cours d'élaboration sous la responsabilité d'Alberto Bondolfi et Stephano Biancu. Au regard du schéma initial, le conseil a proposé une inversion de la dynamique d'ensemble permettant d'inscrire l'ensemble de la démarche (historique, biblique et théologique) dans une analyse globale de « la crise » et de certaines pratiques. C'est à partir de cette problématique (quelle place, quelles difficultés et quelle mission pour l'éthique théologique aujourd'hui) que peut être reprise l'étude des sources bibliques et théologiques et l'examen des difficultés institutionnelles. Le colloque se terminerait par une table ronde rendant la parole aux acteurs. Différents noms sont ainsi proposés et discutés en séance.

Enfin à la demande du président et dans la ligne de l'éditorial de la lettre de décembre 2014, le conseil a examiné la possibilité d'organiser une journée d'étude et de recherche interne aux membres de l'ATEM afin d'approfondir certaines questions de fond liées au *Lineamenta* du Synode de 2014 sur la famille. Deux questions de fond se dégagent : la conscience et sa place dans la décision morale – l'évaluation d'un acte moral. Des dates sont proposées. Je reviendrai tout à l'heure sur cette journée qui a eu lieu le 2 juin dernier.

D'autres sujets avaient été suggérés et qui pourraient faire l'objet d'autres rencontres : la question de la loi naturelle, celle des invariants anthropologiques, celle du rôle du droit comme médiation sociale et morale au cœur des sociétés contemporaines et ce que cette posture sollicite en termes de réflexion théologique.

Les colloques

Comme je l'ai déjà indiqué dans le rapport du CA, nous avons vécu un colloque de Strasbourg très intéressant, non seulement par l'actualité du sujet qui devient très présent dans nos sociétés avancées mais aussi par la contribution des doctorants communicant leur fougue et le résultat des recherches en cours. Il est important que nos colloques soient l'occasion d'échanges sur des sujets d'actualité parfois très précis. Mais dans notre tradition cette précision ne s'accompagne pas d'une spécialisation étroite ou technique mais doit nous donner l'occasion de reprendre à nouveaux frais des questions de fond que se posent à chaque fois que nous examinons une question de manière approfondie. Pour l'ATEM, me semble-t-il, éthique spéciale et éthique fondamentale ne sont jamais à dissocier, mais à renforcer mutuellement. C'est aussi l'intérêt pour nous d'avoir dans nos membres des spécialistes comme des médecins, ou des psychologues, ou des bioéthiciens et en même temps des personnes aptes à reprendre ces éléments en termes de réflexion philosophique ou

théologique, en nous confrontant à nos différentes traditions confessionnelles. Il faut redire l'importance des colloques pour notre vie associative et la participation réduite des membres de l'ATEM pose question.

Le présent colloque qui nous rassemble pose une question importante à l'heure où l'éthique théologique s'interroge sur sa place, sa fonction, sa mission dans la société et dans les églises. Il nous donne également l'occasion de quitter l'hexagone et de nous confronter davantage à nos collègues italiens ou transalpins. On pourrait d'ailleurs s'interroger à l'avenir sur la possibilité d'organiser des rencontres communes entre associations de moralistes français, italiens, espagnols, et autres. J'ai eu l'occasion de vivre une telle rencontre à Cracovie avec nos collègues polonais qui fut passionnante dans la découverte des univers des uns et des autres et des conditions diverses dans lesquelles s'insèrent nos réflexions. L'histoire joue un grand rôle dans la réflexion éthique. A nouveau on peut regretter que nous soyons si peu nombreux à Trento, même si nous pouvions prévoir une moindre participation.

En ce concerne l'an prochain, l'équipe de l'IPT de Montpellier prépare un colloque qui aura lieu à Sète où nous sommes déjà allés avec bonheur en 2002. Les dates retenues sont du 1^{er} septembre midi au 3 septembre midi. Elles nous ont été imposés par le Lazaret qui nous accueille. Jean-Daniel Causse, Céline Rohmer et Guilhen Antier proposent le thème de la frontière : dans une approche interdisciplinaire, à la croisée de la théologie et de l'exégèse. Le titre envisagé est le suivant: « Politique des frontières: tracer, traverser, effacer ». Dans l'argument qu'ils m'ont fait parvenir est le suivant :

« Un désir de frontière semble animer de plus en plus les pays dits développés, désir à la fois renforcé et contredit par les centaines de milliers de migrants qui, en quête d'un avenir meilleur, franchissent chaque année ces mêmes frontières au péril de leurs vies. Parallèlement, le spectre d'une violence politique se réclamant de l'Islam pousse nombre d'occidentaux à se mobiliser pour la défense des frontières chrétiennes du Vieux continent, alors même que les principales Eglises d'Occident paraissent davantage concernées par leur propre survie démographique au sein de leurs frontières dénominationnelles.

Tracée, traversée ou effacée à de multiples niveaux, la frontière constitue aujourd'hui un élément structurant de la composante politique du paysage contemporain. Le colloque propose d'en explorer les enjeux éthiques dans une démarche théologique interdisciplinaire. L'occasion sera donnée, par exemple, de s'interroger sur les écarts entre une partition croissante des territoires et un sans-frontiérisme valorisé, sur la pertinence des lignes à l'heure de la mobilité. La mise en question théologique d'une politique des frontières requiert ce travail critique alors que tout semble démentir la promesse évangélique de l'universel. »

Concernant l'hébergement, comme le lieu est assez petit, il nous faudra sans doute pour certains d'entre nous partager une chambre avec une autre personne. Des précisions seront données ultérieurement. Je remercie d'avance les collègues de Montpellier pour cette belle perspective d'étude, dont l'actualité souvent dramatique des migrations, nous affecte et nous concerne tous.

La journée d'étude du 2 juin sur la conscience

Comme je l'ai indiqué précédemment, nous avons inauguré cette année une nouvelle forme de rencontre entre nous, sous la forme d'une journée d'étude et d'échange d'expériences. Notre sujet en lien avec l'actualité du synode sur la famille avait pour thème la

place de la conscience dans le discernement moral. J'en ai donné un bref écho dans le journal La croix du dimanche 4 juillet. Cette journée, réservée aux membres de l'ATEM, a rassemblé 35 personnes, au Centre Sèvres à Paris. Nous avons été très heureux de cette rencontre. La matinée fut l'occasion de reprendre la place de la conscience dans les traditions catholiques et protestantes avec des exposés de Eric Gaziaux, Jean-Daniel Causse et Alain Thomasset ainsi que sur les questions posées par les documents récents du magistère. L'après-midi était consacré à des études de cas avec un large débat : un cas dans la domaine de la santé avec Dominique Jacquemin, une étude à partir de l'expérience d'accompagnement psychologique avec Laurent Lemoine Françoise Baldé et un cas sur l'objection de conscience et la dimension politique et sociale de la conscience avec Bruno Saintôt et Cécile Renouard. L'ambiance de travail, la qualité des échanges, la simplicité et la confiance vécues dans les discussions, nous ont donné envie de poursuivre cette expérience et nous envisageons d'autres journées de ce type. Pourquoi pas une ou deux par an ? Divers possibilités de publication de nos travaux sont envisagées.

Lettre et site de l'ATEM

Deux lettres sont parues cette année au lieu des trois habituellement. Ceci est dû à des difficultés liées à l'organisation du colloque de Trento qui nous a obligé à retarder la publication de la lettre de mars qui en fait s'est faite en mai. Il a fallu en effet conclure une convention avec la fondation Kessler qui a pris du temps (notamment à cause de problèmes de traduction) pour mettre au point les modalités d'inscription. La lettre de décembre a rassemblé en particulier les publications récentes des membres de l'ATEM. Nous pourrions renouveler cette présentation. La lettre de mars présentait également les éléments de la journée du 2 juin et du colloque de Trento.

Comme l'an dernier il faut redire l'importance de proposer pour la lettre de l'ATEM des textes brefs, des recensions, et compte-rendus d'ouvrages, etc. Il en va de même du site internet tenu à jour par Daniel Nussbaum et suivi régulièrement par Denis Müller, le site internet est, à mon sens, actif et dynamique. Il est un outil important qui ne vit que si vous pensez à l'alimenter. Il serait possible par exemple, avec l'accord des éditeurs, de mettre en ligne un certain nombre de nos articles que nous jugeons importants. Beaucoup de sites américains font cela et je suis surpris de la frilosité des sites francophones à ce sujet.

Les finances

Je serai bref sur les finances puisque notre trésorière Catherine Fino nous fera son rapport. Disons que globalement nous avons une santé financière satisfaisante qui nous permet d'envisager l'avenir avec une certaine sérénité et de faire face en cas de dépenses imprévues.

Conclusion

Il faut nous interroger sur notre manière de procéder. La faible participation aux colloques pose question alors que c'est le lieu le plus important de notre activité. Le colloque de Trento était exceptionnel mais peut-être faut-il changer notre organisation. Faut-il substituer des journées d'études aux colloques ? Nous savons l'importance d'une régularité

annuelle dans la vie d'une association. Je serai personnellement très réticent à dire que nous ferons un colloque tous les deux ans, mais il faut peut-être y penser. Nous pouvons développer des journées d'étude mais c'est une autre dynamique, par ailleurs moins performante en terme de développement durable et de bilan carbone !, et qui ne se substitue pas nécessairement à une réflexion plus articulée et plus diverse qui s'exerce dans les colloques. Faut-il alterner journées de travail et colloques ? Sans vouloir trancher ou nous précipiter, je laisse ces éléments à votre réflexion et vous remercie de votre attention.

Alain Thomasset, sj
Président de l'ATEM